

Les troupes prirent une attitude menaçante qui ne fit qu'irriter, et alors on sonna le tocsin, on dépaya quelques parties de la place, on se répandit en injures contre les soldats, et on leur lança quelques pavés. Ils répondirent à ces outrages et à ces attaques en faisant feu sur la foule; cinq personnes furent tuées et sept blessées, les rassemblements se dissipèrent en fuyant de tous côtés, et la tranquillité parut de nouveau rétablie. La municipalité, à laquelle s'étaient joints quelques-uns des principaux habitants, alla demander au gouverneur civil Palfy, la formation d'une garde civique comme moyen de prévenir plus facilement les troubles et d'éviter toute collision entre les troupes et la population. Palfy se concerta avec Zichy, gouverneur militaire; tous deux eurent la faiblesse de consentir à une telle demande, et ils firent délivrer à la municipalité quelques centaines de fusils et de sabres. Des registres furent aussitôt ouverts pour l'inscription des citoyens qui voudraient faire partie de la milice qu'on allait organiser; ils furent remplis en quelques heures, et dans la journée même, le service put commencer.

On ne connaissait encore qu'imparfaitement les événements de Vienne, lorsqu'à neuf heures du soir, un bateau à vapeur apporta de Trieste la nouvelle qu'une constitution avait été accordée par l'empereur, pour toute la monarchie. La place Saint-Marc fut bientôt couverte d'une foule compacte qui, oubliant ce qui s'était passé le matin, se livrait aux manifestations de la joie la plus vive. Toutes les maisons s'illuminèrent et se couvrirent de drapeaux et de tapis, comme par enchantement. Le gouverneur lut lui-même à la foule la Constitution, du balcon de son palais; cette lecture excita un enthousiasme